

## Compte rendu CTL 13/01/2022

### Point sanitaire :

Télétravail en net augmentation (de l'ordre de 50 %), satisfaction de la Direction.

**Déclaration liminaire :** en annexe.

### Quorum CTL :

Nous avons soulevé la question puisque Solidaires et la CGT ont quitté la séance et la CFTC-CFDT entendait participer. La Direction nous a rappelé que le quorum était atteint à l'ouverture de la séance avant lecture des déclarations liminaires.

Compte tenu de cette situation et au vu du point N°2 dont nous avons la défense : notre présence était nécessaire.

En fin de séance, la Direction nous a précisé qu'une seconde convocation aurait lieu malgré tout afin de pouvoir échanger avec l'ensemble des OS sur les suppressions d'emplois.



### Point N°1 : évolution des emplois

Pour cette année – 8 emplois pour la DDFIP de l'Ain :

- 3 emplois IDIV ;
- 1 emploi A ;
- 3 emplois B ;
- 1 emploi C.



En préambule, nous avons rappelé à notre Directeur la farouche opposition au NRP dans le département au cours de l'année 2019, ainsi que la demande de report du NRP liée à la situation sanitaire en 2020. Malgré nos alertes, la DG était restée sourde à nos légitimes inquiétudes.

En ce mois de janvier 2022, le constat est sans appel, les services sont totalement désorganisés, les dysfonctionnements sont nombreux et touchent l'ensemble des services, nous sommes donc particulièrement inquiets pour la santé mentale des agents.

**Aussi nous vous invitons fortement à rédiger des fiches de signalements individuelles ou collectives pour dénoncer vos conditions de travail qui ne sont plus acceptables (Frédéric Remmerie est à votre disposition pour vous aider à les compléter).**

Notre Directeur a évoqué un mauvais alignement des planètes !!!

Nous avons plutôt le sentiment qu'il s'agit d'une succession de mauvaise décision.

Nous avons interpellé la Direction sur la situation de nombreuses structures du département notamment lié à des problèmes d'effectifs (suppressions d'emplois, postes vacants, départ à la retraite, arrêt maladie, etc.) : SGC d'Oyonnax, SDIF de l'Ain, Trésorerie d'Ambérieu, Trésorerie de Pont d'Ain, SIP de Valserhône, SGC de Chatillon, Trésorerie de Meximieux, Sie d'Ambérieu, Pce, Paierie, etc...

**La Direction ne semble avoir aucune solution, et nous a simplement demandé de vous inviter à compléter l'observatoire interne 2022, tout en semblant se réjouir d'une éventuelle enveloppe de contractuels à recruter.**

Nous avons largement insisté sur la dégradation de vos conditions travail et des risques psychosociaux inhérents à la situation qu'ils vous font vivre et dont ils sont les seuls responsables.

**Nous avons également évoqué les nombreux écrêtements passés et à venir et nous avons obtenu la prise en compte de ceci.**

Nous vous invitons à effectuer **une demande auprès des RH** (copie au chef de service et balf fo 01) afin d'obtenir l'annulation des heures écrêtées.

Nous serons particulièrement attentifs à cette problématique.

**Point N°2 : Régime de travail SGC Chatillon.**

Nous avons obtenu le maintien de la semaine de travail à 4,5 jours jusqu'au 01/07/2022.

**Questions diverses :**

Une nouvelle fois nous avons exigé une mise à jour de l'annuaire de la DDFIP 01, la Direction ne semble pas en mesure de le faire actuellement, ceci n'est pas vraiment rassurant...

- Ponts naturels :

Nous avons à nouveau demandé le pont naturel du 27/05/2022, car 3/4 des départements ont validé les 3 ponts naturels, notamment la totalité de la région parisienne, qu'il s'agit du seul pont national à l'Éducation nationale et que les 1<sup>er</sup> et 8 mai tombent un dimanche.

Notre Directeur a entendu nos arguments et s'engage à nous répondre sur sa position définitive après consultation des Directeurs des autres départements de la région.

- La question du recyclage des masques a été une nouvelle fois posée, un rapprochement avec l'agglomération de Bourg a été évoqué.

- 1/2 journée porte ouverte, présentation de la DGFIP aux agents de la DDT (assiette de la TAM-RAP), ces agents vont prochainement intégrer les effectifs de la DGFIP (transfert de compétence).

Vos représentants FO-DGFIP 01

